ENSEMBLE DE 2 RELIQUAIRES-MONSTRANCE

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Rougemont
quartier de la Citadelle

Emplacement : Coffre-fort de la sacristie

Dossier IM25005097 réalisé en 2010

Auteur(s) : Liliane Hamelin, Christophe Jacques

Historique

Ces deux reliquaires-monstrances, dont l'un contient des reliques de saint Stéphane, ont été réalisés par l'orfèvre Jean Georges Félix Morel, actif à Paris du 3 juin 1842 (date d'insculpation de son poinçon) au 19 août 1853 (date à laquelle le poinçon a été biffé).

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (?)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Jean Georges Félix Morel (orfèvre)

Origines et lieux d'exécution :
lieu d'exécution : Paris

Description

Pieds circulaires et boîtes à reliques rectangulaires surmontées d'une croix. Tige à noeud (le noeud supérieur est solidaire de la boîte à reliques). Le revers du reliquaire de saint Stéphane porte un sceau avec les armoiries de l'archevêque. Le plus petit reliquaire renferme un médaillon contenant une petite croix entouré de paperolles.

Eléments descriptifs

Catégories : orfèvrerie

Iconographie :
Le pied de chacun des reliquaires est orné d'une frise de godrons. Le décor qui entoure chacune des boîtes à reliques est constitué de palmettes et de coquilles entre deux palmes en sautoir.
ornement godron palmette coquille palme
Christ en croix

État de conservation :
La croix au-dessus du petit reliquaire manque.

Informations complémentaires

Thématiques : petites cités comtoises de caractère

Aire d'étude et canton : Rougemont

Dénomination : reliquaire-monstrance

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

Vue d'ensemble.
25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20102500138NUC4A
Date : 2010
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

Détail : poinçons.
25, Rougemont quartier de la Citadelle

N° de l'illustration : 20102500150NUC4A
Date : 2010
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine